

Une piscine à L'Île-des-Sœurs

Ébauche 8 avril 2022

Communiqué

L'Île-des-Sœurs a besoin d'une piscine publique accessible toute l'année. C'est ce qui ressort de tous les sondages sur les équipements collectifs depuis des années et l'APRIDS demande à l'arrondissement et à la Ville de Montréal d'en reconnaître la nécessité.

Montréal doit bientôt choisir l'emplacement d'un futur centre aquatique unique pour Verdun. L'APRIDS constate que l'enjeu risque de diviser profondément la population de Verdun à cause de la configuration géographique de l'arrondissement et de l'isolement du quartier L'Île-des-Sœurs.

Depuis des décennies, Verdun et Montréal privilégient les secteurs les plus peuplés de Verdun pour les installations majeures, ce qui a conduit à un déficit criant d'équipements collectifs à L'Île-des-Sœurs. Pour l'APRIDS, les changements climatiques imposent aujourd'hui de revoir nos façons de faire et de privilégier les services de proximité pour limiter les déplacements.

Selon le président Daniel Manseau, « Verdun pourrait très bien décider que c'est au tour de L'Île-des-Sœurs de bénéficier de l'arrivée d'un équipement majeur et y installer son centre aquatique. L'équité entre les quartiers le justifie amplement et l'APRIDS accueillerait positivement un tel choix ».

Il ajoute par ailleurs que Verdun pourrait aussi prendre une tout autre direction et décider de revoir le projet pour le diviser en deux projets plus modestes. Ce choix permettrait de :

- S'orienter clairement vers l'accessibilité et permettre aux citoyens d'intégrer des activités sportives dans leurs horaires chargés;
- S'adapter aux changements climatiques en limitant les déplacements entre les quartiers éloignés de l'arrondissement;
- Donner accès à des cours de natation aux enfants de tous les quartiers de Verdun;
- Permettre aux aînés de tous les quartiers de se maintenir en forme sans avoir à perdre des heures en transports;
- Étudier d'autres options :
 - Par exemple, solliciter une participation du ministère de l'éducation qui aura sûrement besoin d'équipements sportifs dans la 3^e école qu'il projette à L'Île-des-Sœurs;
- Améliorer la qualité de vie en ville en répartissant plus équitablement les services municipaux auxquels tous ont droit.

Le projet de centre aquatique est actuellement retardé à cause de la pandémie. Pour l'APRIDS, Verdun doit profiter de l'occasion pour relancer la réflexion et s'assurer de faire le meilleur

choix pour l'avenir, en tenant compte de tous ses résidents, même si cela implique de rouvrir la discussion avec les instances gouvernementales supérieures.

Selon le président Daniel Manseau, « l'APRIDS s'opposera vigoureusement à une construction du centre aquatique dans le Parc Arthur-Therrien sans contrepartie financée simultanément à L'Île-ses-Sœurs ».

-30-

Pour information Daniel Manseau

Daniel.manseau@aprids.ca